

**SEANCE DU COMITE DE GESTION
DE LA CAISSE DES ECOLES
Du 6 AVRIL 2017
N°16**

Date de la convocation :
31/03/2017

Nombre de Membres :
12

Présents :
7

Votants :
8

Le **six avril deux mil dix sept** à dix-huit heures trente,
Le Comité de Gestion, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présents:

Mesdames PIOT, GALTIE, ANDRE, FEVRE;
Messieurs PERMINGEAT, BOUGOUIN

Etaient absents excusés :

Mesdames CABANILLAS, MICHEL, MASSON, LIBERPRE
Monsieur Florent BAUDIN,

A donné pouvoir :

Madame CABANILLAS à monsieur LANGLOIS

A été élue secrétaire de séance : Madame Piot

Compte rendu de la séance précédente :

Le compte-rendu de la séance du 2 mars 2017 est approuvé à l'unanimité et signé.

1) Compte de Gestion.

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'état de l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2016 a été réalisé par le Receveur en poste à la trésorerie d'Epône et que les résultats sont identiques au compte administratif.

Le Comité de Gestion

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion 2016 établi par Monsieur le Receveur

2) Compte Administratif 2016

Monsieur le Président expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2016 puis quitte la séance.

Le Comité de Gestion siégeant sous la présidence de Madame PIOT, conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte administratif 2016 de la Commune qui présente les résultats suivants :

Section de Fonctionnement :	Excédent	7 304,23 euros
Section d'Investissement:	Déficit	171,90 euros

Monsieur le Président rejoint la séance et reprend la présidence.

3) Affectation du résultat

Le Comité de Gestion à l'unanimité

Affecte le résultat au budget primitif 2017 de la façon suivante :

- Excédent de fonctionnement + 7 476,13 euros
- Déficit d'investissement - 171,90 euros
- Report de fonctionnement R002 + 7304,23 euros

4) Budget Primitif 2017

Monsieur le Président présente en détail le contenu du Budget Primitif 2017

Le Comité de Gestion,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote le budget primitif 2017 au niveau du chapitre dont la balance s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	19 999,23	19 999,23
Section d'investissement	3 328,10	3 328,10

Questions diverses :

Le carnaval a réuni de nombreux enfants accompagnés de leurs parents déguisés aux couleurs des Antilles. Le défilé dans le village a été rythmé au son de l'orchestre retenu par l'association fêtes et animations. Cette manifestation s'est terminée par un goûter à la salle polyvalente, le soleil (antillais aussi) était présent. Conclusion une très belle journée.

Les séances de piscine ont repris. Le bus est à la charge de caisse des écoles, les séances sont payées par GPS&O (mais soustraites dans les attributions de compensation de la mairie).

Pour la rentrée 2017-2018, l'effectif de l'école est en baisse. Une fermeture de classe est probable.

Remerciements à Monsieur Baudin pour le don d'un ordinateur pour l'école.

Pour le Noël de l'école les dates retenues sont :

- jeudi 14 décembre pour le repas et le spectacle,
- samedi 16 décembre pour la distribution des cadeaux.

Après réflexion, le choix irait pour un spectacle de cirque ou de magie, cela convient mieux pour tous les âges.

Un "jumelage" entre l'école et la bibliothèque a été fait.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21h.55

Le Président.

Jean-Claude LANGLOIS